

Image not found or type unknown



Turbo cassé sur Citroën C4

Par **Josh**, le **28/03/2014** à **07:26**

Bonjour je viens d'acheter une C4 hdi 1,6 110cv 108000kms il y a 1 mois chez un marchand de voiture d'occasion, qui m'a garantie cette voiture pour une période de 3 mois. Lors d'un trajet de 250kms, ma voiture est tombé en panne. Un concessionnaire Citroen ma dépanné. Diagnostique turbo hs, bruit haut moteur et fuite sur un injecteur. Le vendeur (professionnel) qui ma vendu cette voiture me dit que le turbo n'est pas garantie vu que c'est une pièce d'usure.

Es ce que le turbo est considéré comme une pièce d'usure?